



Cabinet du Président
Direction de la communication
et de l'évènementiel
Service de Presse
5 mars 2009

Communiqué de presse

**M. Eric CIOTTI,
Député,
Président du Conseil général des Alpes-Maritimes
présente le plan de relance 06**

1450 chantiers et 2 milliards d'euros pour l'emploi

Jeudi 5 mars 2009 - 17 h 30

Conseil général

Jeudi 5 mars 2009, à 17 heures 30, M. Eric CIOTTI, Député, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, présente en présence des élus et des représentants du monde économique, le plan de relance 06 du Conseil général, en faveur de l'économie et de l'emploi.

A cette occasion, le Président du Conseil général, Eric CIOTTI, confirme qu'affronter la crise, assurer l'emploi et conforter l'avenir des Alpes-Maritimes, est le défi que nous devons relever. Dans cette perspective, j'ai souhaité avec les élus du Conseil général bâtir un grand plan d'action et de relance départemental. En effet, je suis convaincu qu'un niveau d'investissement élevé, garant d'emploi et de réalisations structurantes, facilitera la sortie de la crise.

400 millions d'euros de crédits investis permettent d'ouvrir 1450 chantiers pour un montant de 2 milliards d'euros.

Dans le cadre du plan de relance national, les Alpes-maritimes ont obtenu un engagement important de l'Etat. Ce soutien conséquent agira comme un levier sur l'économie du département et permettra d'engager, dès 2009, des investissements initialement programmés dans deux ou trois ans. Sur les 1450 chantiers lancés, 580 le seront directement par le Conseil général les autres par l'Etat, les communes, les bailleurs sociaux pour le logement, les associations ou groupes privés dans le domaine social, avec l'aide du Département.

Malgré la crise, Eric Ciotti fait le choix résolu de maintenir l'investissement au niveau élevé atteint ces dernières années. Le département des Alpes-Maritimes poursuit ainsi son effort qui devrait lui permettre de garder son rang de champion de France en tête des investissements par habitant depuis trois ans.

Ce plan de relance s'articulera autour de quatre grands axes :

- **l'aménagement du territoire avec, notamment,**
400 chantiers soit 422 millions d'euros pour les infrastructures routières,
236 chantiers soit 366 millions d'euros pour le logement,
- **l'éducation et le sport avec, notamment,**
152 chantiers soit 206 millions d'euros pour la jeunesse et les sports
(collèges, gymnases),
- **l'accélération de la dynamique verte avec, notamment,**
207 opérations vertes soit **99 millions d'euros** pour le développement durable et l'environnement,
- **l'équilibre entre les générations avec, notamment,**
85 chantiers soit 323 millions d'euros injectés dans le champ social dont 3,8 millions d'euros dans la réalisation de structures d'accueil pour la petite enfance (crèches, ...), 242,9 millions d'euros dans la construction de maisons de retraite, et 36,3 millions d'euros en faveur des structures d'accueil des personnes handicapées.

Au final, pour 1€ investi par le Conseil général, ce sont 5 € qui seront injectés dans l'économie des Alpes-Maritimes conclut Eric CIOTTI, Député, Président du Conseil général.

Retrouvez le dossier de presse sur :

<http://www.cg06.fr/upload/relance/plan-relance.pdf>

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous remercions de l'écho que vous porterez au plan de relance 06 du Conseil général.

Contact presse :

Eric Doré
04 97 18 62 06

Marie Lise Mayer/Bernard Reynaud
04 97 18 63 48

Conseil général des Alpes-Maritimes
B.P. n° 3007
06201 Nice cedex 3
Télécopie 04 97 18 79 09